

Afin que la présente demande soit acceptée, il est nécessaire de remplir l'encadré relatif à l'origine des fonds situé en page 2.

Nom du contrat \_\_\_\_\_

Numéro du contrat \_\_\_\_\_

**SOUSCRIPTEUR**

Madame     Monsieur     Mademoiselle

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

J'atteste que les informations relatives à ma situation personnelle, familiale, professionnelle et patrimoniale précédemment recueillies n'ont pas été modifiées.

*Dans le cas contraire, je joins à la présente demande une nouvelle fiche de renseignements confidentiels, et reconnais que celle-ci sera nécessaire au traitement de l'opération envisagée.*

**CO-SOUSCRIPTEUR**

Madame     Monsieur     Mademoiselle

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

J'atteste que les informations relatives à ma situation personnelle, familiale, professionnelle et patrimoniale précédemment recueillies n'ont pas été modifiées.

*Dans le cas contraire, je joins à la présente demande une nouvelle fiche de renseignements confidentiels, et reconnais que celle-ci sera nécessaire au traitement de l'opération envisagée.*

**VERSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

Montant du Versement Complémentaire \_\_\_\_\_ €

Frais sur versement \_\_\_\_\_

*En cas d'avance(s) en cours, ce versement viendra prioritairement en remboursement de celle(s)-ci.*

Versement Complémentaire venant en remboursement d'une avance

Chèque Bancaire / CCP libellé à l'ordre de LA MONDIALE PARTENAIRE

Numéro du chèque \_\_\_\_\_

Nom de la banque \_\_\_\_\_

Numéro du compte \_\_\_\_\_

Titulaire du compte \_\_\_\_\_

Virement sur le compte de LA MONDIALE PARTENAIRE IBAN FR76 3000 4005 1500 0161 1770 907

*Dans ce cas, joindre le bordereau d'ordre de virement de la banque.*

Le titulaire du compte est-il le souscripteur ?

Oui

Non - Préciser le lien entre le titulaire du compte et le souscripteur (conjoint, ascendant, notaire...) et compléter ces informations par un justificatif (acte de donation, de vente...) et par une pièce d'identité du titulaire du compte \_\_\_\_\_

**VERSEMENTS PROGRAMMÉS** (compléter impérativement le mandat de prélèvement SEPA ci-après et joindre un RIB.)

*Conformément à la Proposition de contrat d'assurance valant note d'information / Proposition de contrat de capitalisation valant note d'information, les versements programmés ne sont pas cumulables avec les options « Investissement progressif » et « Gestion par Horizon ».*

Mise en place

Modification

Arrêt des versements programmés

Montant des Versements Programmés \_\_\_\_\_ €

Frais sur versement \_\_\_\_\_ %

Fréquence des Versements Programmés  Annuelle (mini 750€)

Semestrielle (mini 450€)

Trimestrielle (mini 300€)

Mensuelle (mini 150€)

Date du 1<sup>er</sup> versement programmé : 05 / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ pour toute demande reçue avant le 15 du mois précédent.

**RÉPARTITION DEMANDÉE**

Le montant ainsi dégagé sera transféré selon la répartition suivante :

Identique au dernier versement

Dans les proportions indiquées ci-dessous

Proportionnellement à mon épargne disponible

	Nom du support (minimum obligatoire de 750€ par support)	Code Isin (à renseigner obligatoirement)	Versement complémentaire	Versements programmés	
1					%
2					%
3					%
4					%
5					%
6					%

**LES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT**

*Le souscripteur reconnaît avoir été informé que les caractéristiques principales de l'ensemble des supports libellés en unités de compte sont indiquées dans l'annexe financière à la Proposition de contrat d'assurance valant note d'information / Proposition de contrat de capitalisation valant note d'information et, pour les unités de compte sélectionnées, que leurs caractéristiques principales seront rappelées dans les fiches signalétiques jointes aux avenants d'arbitrages, ainsi qu'aux relevés de situation annuelle.*

*En outre, pour chaque support libellé en unités de compte constitués de parts ou d'actions d'organisme de placement collectif, le souscripteur reconnaît avoir été informé que les caractéristiques principales sont également indiquées sur le document d'information clé pour l'investisseur ou sur la note détaillée disponibles sur la base GECO du site internet de l'Autorité des Marchés Financiers (<http://www.amf-france.org>) ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion des supports concernés.*

*L'épargne constituée sur les supports libellés en unités de compte ne bénéficie d'aucune garantie en capital de la part de l'assureur. L'engagement de l'assureur ne porte que sur le nombre d'unités de compte et sur son calcul et non sur la valeur des unités de compte. La valeur des unités de compte, qui reflète la valeur des actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Les fluctuations à la hausse ou à la baisse sont au bénéfice ou au risque du souscripteur/adhérent.*

**SÉLECTION DES UNITÉS DE COMPTE PAR LE SOUSCRIPTEUR**

*Dans le cas où le souscripteur sélectionne, lors d'une opération sur son contrat, une unité de compte devenue non éligible, notamment en cas de suppression ou de fermeture à l'investissement, l'épargne affectée à cette unité de compte sera investie sur le support monétaire d'attente. Le souscripteur pourra demander par la suite dans un délai de 60 jours, par écrit, à procéder à l'arbitrage sans frais de l'épargne investie sur le support monétaire d'attente vers l'ensemble des unités de compte de l'annexe financière en vigueur.*

PARAPHER

## ORIGINE DES FONDS

Il conviendra d'indiquer le montant afférant à chaque origine.

Ces informations devront être complétées par tout document justificatif :

- Pour un versement complémentaire supérieur ou égal à 150 000 €
- Pour des versements programmés dont le montant total dépasse 150 000 € sur une année glissante
- Pour un versement complémentaire effectué par un tiers
- Pour les flux provenant de l'étranger dès le 1<sup>er</sup> euro (+ motivation économique expliquant le recours à des fonds issus de l'étranger)

Dans les autres cas, Nortia et/ou l'Assureur se réserve(nt) le droit de réclamer ce document si nécessaire.

### DANS LE CADRE D'UN SOUSCRIPTEUR PERSONNE PHYSIQUE

#### ORIGINES

- Transferts/Réemplois d'épargne de plus de 5 ans
- Transferts/Réemplois d'épargne de moins de 5 ans  
Préciser le type de produit d'origine \_\_\_\_\_
- Vente immobilière
- Héritage/Don/Succession  
Préciser filiation et date \_\_\_\_\_
- Revenus professionnels (primes, salaires, dividendes...)
- Cession d'actifs professionnels ou de parts de société (commerce, exploitation agricole...)
- Vente de biens mobiliers (œuvres d'art, bateau...)
- Autre :  
Préciser nature, date de la transaction à l'origine de l'épargne réinvestie, et établissement d'origine : \_\_\_\_\_

#### MONTANT

_____	€
_____	€
_____	€
_____	€
_____	€
_____	€
_____	€

### DANS LE CADRE D'UN SOUSCRIPTEUR PERSONNE MORALE

#### ORIGINES

- Trésorerie
- Cession d'actifs mobiliers
- Cession d'actifs immobiliers
- Autre :  
Préciser nature, date de la transaction à l'origine de l'épargne réinvestie, et établissement d'origine : \_\_\_\_\_

#### MONTANT

_____	€
_____	€
_____	€
_____	€

Les informations recueillies dans le cadre de la présente fiche sont nécessaires au traitement de votre dossier. Elles sont destinées à Nortia ainsi qu'à l'Assureur auprès duquel le contrat est souscrit; certaines ont pour finalité la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en application des dispositions des articles L. 561-2 et suivants du Code Monétaire et Financier.

La loi du 6 janvier 1978 modifiée vous donne un droit d'accès, de modification, de suppression et d'opposition à toute information nominative vous concernant qui figurerait sur tout fichier destiné à NORTIA ou ses partenaires. Ces droits peuvent être exercés auprès du Service Clients de NORTIA à l'adresse figurant sur la présente fiche, à l'exception de ceux relatifs à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, qui s'exercent auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (8 rue Vivienne - CS 30223 - 75083 PARIS Cedex 02).

## SIGNATURE(S)

Fait à _____	Le _____	
Nom, cachet et signature de votre Conseiller	Signature du Souscripteur	Signature du Co-souscripteur

LMP\_VERSEMENTS COMPLÉMENTAIRES OU PROGRAMMÉS - page 2/2

Contrat assuré par LA MONDIALE PARTENAIRE  
 Membre d'AG2R LA MONDIALE  
 Entreprise régie par le Code des Assurances  
 S.A. au capital de 73 413 150 euros - RCS Paris B 313 689 713  
 104-110, Boulevard Haussmann - 75379 PARIS Cedex 08

NORTIA - Société de Courtage d'Assurance  
 et Courtier en Opérations de Banque et en Services de Paiement  
 Siège social: 215 Avenue Le Nôtre - BP 90335 - 59056 ROUBAIX Cedex 1  
 SAS au capital de 2 000 000 euros  
 Immatriculée au RCS Lille Métropole 398 621 102 000 43  
 Immatriculée sous le n° ORIAS 07 001 890 (site internet : [www.oriass.fr](http://www.oriass.fr))  
 Les informations relatives au traitement des réclamations sont disponibles sur simple demande  
 ou à cette adresse : <http://www.nortia.fr/legales.html>

## Mandat de prélèvement SEPA (à faire parvenir à AG2R LA MONDIALE - Service Logistique Entrante Groupe - TSA 70024 - 59896 LILLE CEDEX 9)

#### Nom et adresse du destinataire du paiement :

LA MONDIALE PARTENAIRE  
 I.C.S FR34ZZZ215902 (Identifiant SEPA de l'entreprise d'assurance)  
 104-110 Bd Haussmann - 75379 PARIS CEDEX 08

- Par le présent mandat, vous (le payeur) autorisez le destinataire du paiement mentionné ci-dessous à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément à ces instructions.
- Un identifiant Référence Unique Mandat ou RUM sera attribué à ce mandat et vous sera communiqué ultérieurement.
- Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Votre demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque (ou prestataire de services de paiement au sens de la directive 2007/64/CE). Pour toute information contenue dans le présent mandat, vous pourrez exercer vos droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Une notification de prélèvement vous sera transmise moins de 14 jours calendaires avant la date de débit de votre compte bancaire, et ce jusqu'à 5 jours ouvrés bancaires avant le premier prélèvement. En signant ce mandat, vous reconnaissez être informé de ce délai de notification et l'acceptez.

Numéro du contrat: \_\_\_\_\_

#### Les coordonnées du payeur et du compte à débiter :

Nom/Prénom (ou raison sociale): \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Paiement récurrent

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number):

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code):

Signé à: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Le: \_\_\_\_\_

Pour toute modification ou révocation du mandat vous pouvez, en précisant la référence unique du mandat, vous adresser à : AG2R LA MONDIALE - Service Logistique Entrante Groupe - TSA 70024 - 59896 LILLE CEDEX 9  
 Les engagements réciproques résultant du contrat d'assurance doivent être exécutés de bonne foi. En signant le présent mandat, le débiteur (payeur) consent expressément au paiement de sa prime par mode de prélèvement. Le non-paiement de la prime, même en cas de contestation ou d'annulation du prélèvement a des conséquences sur l'exécution de ces engagements. Toute contestation ou annulation abusive de ce prélèvement est susceptible d'engager la responsabilité du débiteur (payeur) vis-à-vis de l'entreprise d'assurance.

Zone réservée à l'usage exclusif du destinataire du paiement

